

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable et/ou d'assainissement. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement, puis de nous le retourner (en y joignant les documents demandés s'il s'agit d'un devis).

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons :

- soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique,
- soit une simple estimation financière s'il s'agit pour vous de compléter votre dossier de financement.

Votre branchement sera réalisé après :

- l'acceptation du devis,
- l'obtention des différentes autorisations administratives.

La facture vous sera envoyée une fois les travaux réalisés.

La Direction Eau et Assainissement du Grand Chalon reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Votre demande

Vous demandez :

Un devis

- Vous avez déposé votre demande de permis de construire OU
- Vous avez déjà obtenu votre permis de construire

Merci de joindre les documents demandés en page 4 de ce formulaire

Une estimation

A titre d'information, pour compléter votre dossier de financement

Aucun document n'est à joindre à votre demande

Nature des travaux demandés

Branchement neuf :

- Eau potable
- Eaux usées
- Eaux pluviales

Déplacement d'un regard d'eaux usées

Déplacement d'un regard d'eaux pluviales

Déplacement de compteur d'eau potable

Renseignements administratifs

➤ Coordonnées du demandeur

Madame Monsieur

Nom / Raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone - domicile :

- travail :

- mobile :

E-Mail :

➤ Vous êtes

Propriétaire Locataire (dans ce cas, fournir un justificatif et accord du propriétaire)

Lotisseur / aménageur Collectivité

N° parcelle / Lot :

N° demande d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager...) :

➤ Adresse précise des travaux à réaliser

Rue / Lieu-Dit :

Ville :

➤ Adresse à laquelle envoyer le devis / l'estimation

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Dans le cas d'une construction neuve ou de rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre.

Qualité : .. Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Renseignements techniques

➤ Nature du (des) branchement(s) à réaliser :

Il est important de nous préciser si les raccordements concernent :

- le réseau d'eau potable et le réseau d'eaux usées et pluviales (*cocher les 3 cases*),
- le réseau d'eau potable (*cocher la case « eau potable » uniquement*),
- le réseau d'eaux usées (*cocher la case « eaux usées » uniquement*),
- le réseau d'eaux pluviales (*cocher la case « eaux pluviales » uniquement*),

et de nous indiquer pour chaque raccordement le nombre de branchements souhaité.

Eau potable – Nombre de branchements :

Eaux usées – Nombre de branchements :

Eaux pluviales – Nombre de branchements :

Éléments concernant les branchements en eau potable et en assainissement

➤ **Votre projet concerne :**

- une maison particulière
- un immeuble - nombre d'appartements :
- débit souhaité :
- un établissement artisanal ou industriel - de type :
- débit souhaité :
- une activité agricole - superficie de l'exploitation :
- de type :
- débit souhaité :

➤ **Mise en service immédiate de votre branchement après la fin des travaux :** oui non

Éléments concernant les branchements en eaux pluviales

Toute construction ou opération d'aménagement au sens du Code de l'Urbanisme doit prévoir la mise en œuvre des **solutions techniques permettant de supprimer ou de réduire ses rejets d'eaux pluviales vers le réseau public** et, si possible, **conserver les eaux pluviales sur la parcelle**.

Le raccordement des immeubles au réseau public de collecte des eaux pluviales n'est pas obligatoire et n'est admis que de manière dérogatoire sous réserve d'une autorisation expresse du Grand Chalon.

Compte tenu du caractère dérogatoire du raccordement des eaux pluviales, la demande de raccordement de ces eaux ne pourra être acceptée que si vous démontrez formellement l'impossibilité technique de gestion à la parcelle,

En cas d'impossibilité technique dûment justifiée, un rejet partiel vers le réseau public des eaux pluviales peut être autorisé.

➤ **Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous avez obtenu l'accord du Grand Chalon (document d'urbanisme, courriers...) pour le raccordement des eaux pluviales au réseau public :**

oui non

➤ **La parcelle faisant l'objet de votre projet est-elle entourée d'un fossé :**

oui non

Autres précisions complémentaires :

Pièces à joindre à votre dossier

➤ **Afin de nous permettre d'établir votre devis et de demander l'autorisation de voirie délivrée par le gestionnaire de celle bordant votre parcelle, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :**

1. Photocopie de l'arrêté du permis de construire (ou l'arrêté de lotir) ou de l'attestation de dépôt de permis de construire,
2. Plan de situation dans la commune,



Figure 1 : exemple

3. Plan cadastral en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou de la boîte de branchement eaux usées et/ou eaux pluviales,

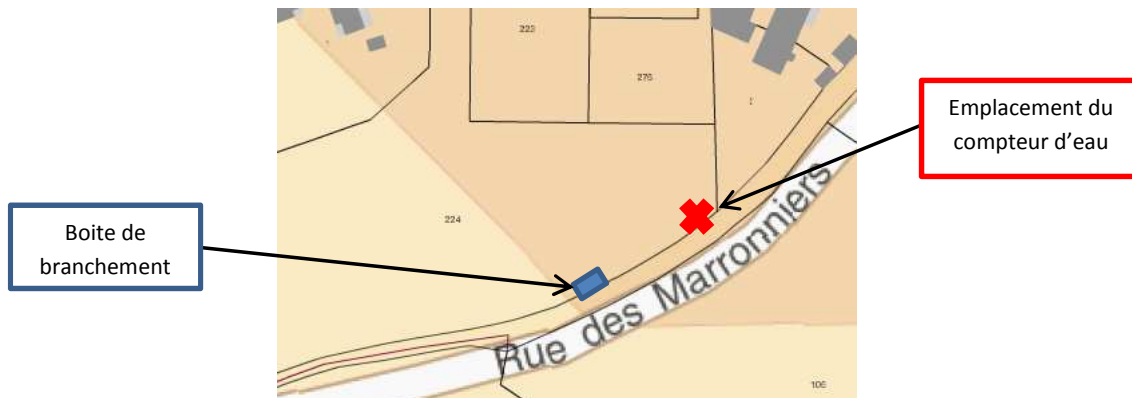


Figure 2 : exemple

Attestation à compléter pour pouvoir bénéficier de la TVA à 10 % sur les travaux

Dispositions d'application de la TVA à taux réduit

Je soussigné(e), .

Domicilié(e) à
.....

Atteste que le local dont je suis : Propriétaire Locataire Usfruitier

- Est situé à
- Est achevé depuis plus de 2 ans
- Est à usage d'habitation pour plus de 50 % de sa superficie

Date : Signature :

Merci de nous retourner l'ensemble de ce dossier à :

Le Grand Chalon
Direction Eau et Assainissement
23, Avenue Georges Pompidou
BP 90246
71106 Chalon-sur-Saône Cedex

Ou par mail :
eauetassainissement@legrandchalon.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la Direction Eau et Assainissement par téléphone au 03.85.43.78.05 ou par mail *eauetassainissement@legrandchalon.fr*

Adresse physique : 16, Rue Louis Jacques Thenard – 71100 Chalon-sur-Saône